

# ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : ASA 17/006/2007 – ÉFAI

15 février 2007

Informations complémentaires sur l'AU 81/06 (ASA 17/027/2006, 10 avril 2006)

## Peine de mort / Craintes d'exécution imminente

CHINE

Ismail Semed (h), 37 ans

---

Ismail Semed a été exécuté le 8 février à Ürümqi, dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang.

Il avait été condamné à mort le 31 octobre 2005 pour avoir « *tenté de diviser la mère patrie* », après son renvoi du Pakistan en 2003. Il avait précédemment été inculpé d'avoir « *tenté de diviser la mère patrie* » ainsi que d'autres infractions liées à la détention d'armes à feu et d'explosifs.

Sa femme et ses deux jeunes enfants ont été autorisés à le voir dix minutes la veille de son exécution. Les autorités ont amené son corps dans un cimetière et l'ont remis à sa famille. D'après sa veuve, il a été tué d'une seule balle dans le cœur.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*